

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
à l'Assemblée Générale Mixte du 6 septembre 2013
statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **31 mars 2013**, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

a. Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

Sur l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 811 K€, soit une hausse de 2,9%. Le chiffre d'affaires à l'Export a progressé de 6,1% (+1.183 K€) pendant que le chiffre d'affaires France diminuait de 4,5% (-372 K€). Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de l'activité des filiales, la faiblesse du marché français et la poursuite de la restructuration de l'équipe commerciale en France.

Le taux de marge brute a augmenté de 3,1 points, passant de 36,9% de la production au 31 mars 2012 à 40% au 31 mars 2013. Cette évolution s'explique notamment par les gains de productivité réalisés en France.

Hors achats de matières premières et approvisionnements, les charges d'exploitation sont en hausse de 7,1%, notamment du fait de :

- l'augmentation des impôts et taxes de 16%,
 - la hausse des charges de personnel de 13%, les effectifs étant passés de 63 à 68 personnes,
 - la croissance des dotations aux amortissements et provisions (+35%), qui s'explique par les nombreux investissements (machines, équipements informatiques, aménagements des bureaux) réalisés au cours de l'exercice,
 - de la comptabilisation d'un montant de 646 K€ au titre de redevances de brevets,
- que ne vient pas entièrement contrebalancer la forte baisse (-23%) des autres achats et charges externes due à une optimisation des frais de transport et d'intérim.

b. Examen des comptes et résultat au cours de l'exercice

L'exercice clos le **31 mars 2013** se traduit par un **résultat bénéficiaire** de **1.673.591,84 €**. L'activité a évolué de la manière suivante (en K€) :

	31/03/2013	31/03/2012
Chiffre d'affaires	28 425	27 614
Production	28 089	27 702
Marge brute	11 236	10 218
Valeur ajoutée	8 731	6 970
E.B.E.*	4 241	2 986
Résultat d'exploitation*	2 134	1 558
Résultat financier	155	1 003
Résultat exceptionnel	-150	63
Impôt sur les sociétés	465	647
RESULTAT NET	1 674	1 977

* y compris participation des salariés

c. Evolution du résultat

L'exercice clos le **31 mars 2013** se traduit par un **résultat bénéficiaire** de **1.673.591,84 €** qui s'explique de la manière suivante, en prenant pour référence l'activité de l'exercice précédent (en milliers d'euros) :

Résultat net de l'exercice précédent			1 977
Incidence de la variation de la production sur la marge brute 387*36,9%	143		
Incidence de l'évolution du pourcentage de la marge brute sur la production de l'exercice 28.089 x (40% - 36,9%)	875		
	1 018		
Soit une augmentation de la marge brute :			1 018
Variation en baisse des produits qui s'explique essentiellement par :			-1 321
	Eléments favorables	Eléments défavorables	
Autres achats et charges externes	743		
Impôts, taxes et versements assimilés		54	
Salaires et charges (dont participation des salariés)		453	
Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises		479	
Autres charges et autres produits		199	
Résultat financier		848	
Résultat exceptionnel		213	
Impôt sur les sociétés	182		
	925	2 246	
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 674

d. Endettement et situation financière

Nous vous précisons que la Société n'a pas eu recours à des modes de financement externes sur l'exercice. Les comptes courants d'associés s'élèvent à 27.938 € (intérêts courus).

e. Délai de règlement fournisseurs

31/03/2013	A 30 jours	A 45 jours	A 60 jours	Total
Montant €	471 572 €	872 567 €	1 164 572 €	2 508 711 €
%	18,8%	34,8%	46,4%	100,0%

31/03/2012	A 30 jours	A 45 jours	A 60 jours	Total
Montant €	416 620 €	4 016 443 €	353 482 €	4 786 545 €
%	8,7%	83,9%	7,4%	100,0%

Ratios

Nous vous communiquons ci après les principaux ratios d'endettement, ceux-ci s'entendant hors comptes courants et engagement en crédit-bail :

1) endettement / capitaux propres	=	0
2) endettement / chiffre d'affaires	=	0

f. Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice

Le principal évènement significatif de la période a été la construction d'un nouveau bâtiment de production de 2.400 m² en France, portant la totalité du site de Saint-Ouen-l'Aumône à 4.800 m². L'usine a été réceptionnée par TRILOGIQ S.A. au mois de juin 2013.

Par ailleurs, concernant le litige avec l'ancien distributeur en Italie, ce dernier a finalement réglé le solde de sa créance de 170 K€.

II - PERSPECTIVES D'AVENIR

TRILOGIQ S.A. entend poursuivre sa stratégie :

- de reconquête progressive du marché français,
- d'amélioration de son niveau de marge brute.

III - MODE DE PRESENTATION DES COMPTES - METHODE D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 mars 2013** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2007, les engagements en matière de retraite sont provisionnés (59.480 € au 31 mars 2013).

Aucun changement n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société a engagé des dépenses relatives à la recherche et au développement de nouveaux produits. Ces frais ont été comptabilisés en charges.

V - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous soumettons à vos suffrages l'approbation des comptes annuels au **31 mars 2013** tels qu'ils vous sont présentés et vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	1.673.591,84 €
Réserve légale	- €
Report à nouveau	1.673.591,84 €
Total affecté	1.673.591,84 €

Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Exercice	Montant total du dividende	Dividende par action
31.03.2012	- €	- €
31.03.2011	- €	- €
31.03.2010	- €	- €

VI- DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes non déductibles du résultat fiscal :

– Amortissements excédentaires des véhicules réintégrés sur l'exercice	11.276 €
– Taxe sur véhicules de tourisme	13.610 €

VII - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

VIII – MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Monsieur Eric Courtin, Président du Conseil d'Administration, et Monsieur Germain Dufossé, Directeur Général, assument sous leur responsabilité la Direction Générale de la Société.

IX – LISTE DES MANDATS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats exercés, dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des administrateurs et dirigeants de la Société, que ceux-ci ont porté à la connaissance du Conseil d'Administration (**Annexe 1**).

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Eric Courtin et Leslie Scanlen arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte, cette assemblée sera amenée à statuer sur le renouvellement de ces mandats.

X – COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant.

XI – INFORMATIONS PARTICULIERES

Actionnariat Salarié

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice, il n'existait :

- aucun plan d'épargne entreprise tel que prévu par les articles L 3332-1 à L 3334-16 du Code du Travail,
- aucun fonds commun de placement d'entreprise tel que prévu par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988.

Nous vous précisons également que la participation des salariés au capital social de notre société et au capital social des sociétés liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce est, à la connaissance de la Société, inférieure à 3% du capital social de notre société ou des sociétés liées.

En application de l'article L 225-129-6 du Code du commerce, la participation des salariés n'atteignant pas 3% du capital social de notre société ou des sociétés liées, la Société proposera à ses actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Mixte, une augmentation de capital réservée aux salariés de notre société dans les conditions prévues par Les articles L 3332-18 et suivants du Code du Travail.

Délégations au Conseil d'Administration pour augmenter le capital

Les délégations de compétence et/ou de pouvoirs afin d'augmenter le capital social de la société sont résumées dans l'**Annexe 3**.

Mise en place d'un plan de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle la reconduction d'un plan de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L. 225-209-1 du Code de Commerce. Cette autorisation serait d'une durée de 18 mois, qui expirerait à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014. Le nombre maximum d'actions acquises ne pourrait pas excéder 10% du capital social tel qu'il serait ajusté en cas d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision. Le prix maximum d'achat sera fixé à 30 euros par action. En cas d'opération sur le capital et notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions.

Filiales et participations (données au 31 mars 2013)

Filiale Allemagne

Créée en novembre 2002, TRILOGIQ Deutschland a réalisé un bénéfice de 392 K€.

Filiale Belgique

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Benelux a réalisé un bénéfice de 463 K€.

Filiale Italie

Créée en septembre 2010, TRILOGIQ Italia a réalisé un bénéfice de 91 K€.

Filiale Espagne

Créée en février 2011, TRILOGIQ Iberia a réalisé un bénéfice de 14 K€.

Filiale Royaume-Uni

Acquise le 25 juillet 2008 et détenue à 62% par TRILOGIQ S.A., The Tube & Bracket Company a réalisé un bénéfice de 314 K€.

Filiale Suède

Créée en novembre 2008, TRILOGIQ Sweden a réalisé un bénéfice de 362 K€.

Filiale Hongrie

Créée en mai 2006, TRILOGIQ Hungaria a réalisé un bénéfice de 167 K€.

Filiale République Tchèque

Créée en septembre 2006 et détenue à 90% par TRILOGIQ S.A., TRILOGIQ Czech Republic a réalisé un bénéfice de 236 K€.

Filiale Slovaquie

Créée en mars 2007 et détenue à 90% par TRILOGIQ S.A., TRILOGIQ Slovakia a réalisé un bénéfice de 21 K€.

Filiale Pologne

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Poland a réalisé un bénéfice de 315 K€.

Filiale Roumanie

Créée en juin 2007, TRILOGIQ Romania a réalisé un bénéfice de 165 K€.

Filiale Turquie

Créée en juin 2009, TRILOGIQ Turkey a réalisé un bénéfice de 78 K€.

Filiale Afrique du Sud

Créée en septembre 2003, TRILOGIQ South Africa a réalisé un bénéfice de 120 K€.

Filiale Maroc

Créée en septembre 2009, TRILOGIQ Maroc a réalisé un bénéfice de 36 K€.

Filiale Etats-Unis

Créée en septembre 2000 et détenue à 90% par TRILOGIQ S.A., TRILOGIQ USA a réalisé un bénéfice de 503 K€.

Filiale Brésil

Créée en janvier 2002 et détenue à 97% par TRILOGIQ S.A., TRILOGIQ do Brasil a réalisé un bénéfice de 371 K€ lors de son exercice clos le mars 2013.

Filiale Australie

Créée en avril 2005, TRILOGIQ Australia a réalisé un bénéfice de 1 K€.

Filiale Inde

Créée en juin 2009, TRILOGIQ India a réalisé une perte de 119 K€.

Répartition du capital – opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, à la connaissance de la Société, au 17 juillet 2013, les personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes et des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales sont :

- | | |
|---------------------|--|
| - M. Eric Courtin : | 76,74% du capital et 86,80% des droits de vote |
| - AMIRAL GESTION : | 15,68% du capital et 7,64% des droits de vote |

Conformément à l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier, les opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres ont été les suivantes :

M. Eric Courtin (Président du Conseil d'Administration) :	Néant
M. Germain Dufossé (Directeur Général) :	Néant
M. Leslie Scanlen (Administrateur) :	Néant

*

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Le Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions soumises à votre vote et notamment à vous prononcer sur le quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice **2013**.

Fait à Saint-Ouen-l'Aumône,

Le 26 juillet 2013

Le Conseil d'Administration



Annexes :

Au présent rapport sont annexés les documents faisant apparaître les informations prévues aux articles :

- L 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce (Annexe 1) : renseignements concernant les Administrateurs
- (Annexe 2) : tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices
- L 225-100 al. 7 du code de commerce (Annexe 3) : tableau récapitulatif des délégations accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital

**ANNEXE - I - AU RAPPORT DE GESTION :
Liste des mandats des Administrateurs**

Mandataire	Fonctions chez TRILOGIQ	Fonctions occupées dans d'autres sociétés
Monsieur Eric Courtin TRILOGIQ South Africa TRILOGIQ Australia TRILOGIQ Hungaria TRILOGIQ Italia TRILOGIQ Mexico The Tube & Bracket Company TRILOGIQ U.S.A.	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général Président Directeur Général Président Président Président Directeur Président
Monsieur Germain Dufossé TRILOGIQ Deutschland TRILOGIQ Rus	Directeur Général	Président Directeur Général Président Directeur Général
Monsieur Leslie Scanlen	Responsable TRILOGIQ South Africa	Néant
Monsieur Michel Samper	Administrateur	Néant

ANNEXE - II - AU RAPPORT DE GESTION :
Tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

31-mars	2009 12 mois	2010 12 mois	2011 12 mois	2012 12 mois	2013 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 869 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €
Nombre d'actions ordinaires existantes de vote) existantes	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	27 043 830 €	23 451 400 €	26 149 946 €	27 613 720 €	28 425 110 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 409 490 €	8 019 156 €	4 182 057 €	3 719 148 €	3 892 752 €
Impôt sur les bénéfices	1 398 495 €	1 510 927 €	922 164 €	646 617 €	464 876 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	226 941 €	196 757 €	100 252 €	5 186 €	-
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	2 184 387 €	5 432 758 €	1 916 374 €	1 976 715 €	1 673 591 €
Résultat distribué	1 869 000 €	-	-	-	-
Résultats réduits à 1 action					
Résultat après impôt et participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,01 €	1,69 €	0,85 €	0,82 €	0,92 €
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,58 €	1,45 €	0,51 €	0,53 €	0,45 €
Dividende attribué à chaque action	0,50 €	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés durant l'exercice	61	64	65	63	68
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 285 427 €	2 475 159 €	2 388 664 €	2 614 445 €	2 873 235 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	950 799 €	1 027 579 €	983 361 €	1 019 419 €	1 218 474 €

ANNEXE - III – AU RAPPORT DE GESTION :
Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L. 225-100 al. 7 du Code de commerce)

Date de l'assemblée générale	Nature de la délégation	Objet de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Date de la réalisation de l'augmentation de capital
12/09/2011	Délégation de compétence	Emission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	12 novembre 2013	5.607.000 € pour les actions ordinaires 50.000.000 € pour valeurs mobilières composées	Néant	Néant
12/09/2011	Délégation de compétence	Augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	12 novembre 2013	5.607.000 €	Néant	Néant